



Paiement de loyer commerciaux malgré une vente

Par **dominique**, le **04/02/2009** à **22:17**

Bonsoir

Nous avons vendu un commerce de pizzas à emporter en septembre 2007, le propriétaire n'a jamais voulu changer le bail, aujourd'hui le nouveau locataire ne s'en sort plus et il nous demande de l'aider à payer le loyer.

En a t il le droit?

Que devons nous faire car nous n'en n'avons pas les moyens ?

Merci beaucoup